



Division des Elèves et du second degré Service des élèves et de la scolarité Pôle actions éducatives et culturelles Affaire suivie par

Patricia M'Bengue tél.: 02 41 74 34 67 parlement-enfants49@ac-

nantes.fr

2015/2016

Cité Administrative 15 bis rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS Cedex Angers, le 17 septembre 2015

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles primaires publiques et privées sous contrat, A l'attention des enseignants des classes de CM2 et des classes à plusieurs niveaux comportant une classe de CM2

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale de circonscription

Objet : Opération « Parlement des enfants » - 21^{ème} édition – année scolaire 2015-2016

Pièces jointes :

Note de service n° 2015-138 du 10-8-2015, BOEN n° 33 du 10 septembre 2015. Calendrier des opérations.

Fiche de candidature des classes.

Carte des circonscriptions législatives du Maine-et-Loire

En 2015-2016, le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche organisent conjointement la 21^{ème} édition du Parlement des enfants.

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire vous invite, de nouveau, à participer à cette opération favorisant la pratique du dialogue et du débat démocratique.

S'adressant aux élèves de cours moyen 2ème année (CM2), elle peut s'inscrire dans l'étude des thèmes inscrits au programme d'instruction civique et morale du cycle des approfondissements de l'école primaire, portant en particulier sur « l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales » et sur « les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie ».

En 2015-2016, les classes participantes (une classe de CM2 par circonscription électorale) vont réfléchir sur le thème : « Les enjeux du changement climatique pour notre société ». L'examen de ce thème autour du développement durable, par les enseignants, trouvera un éclairage particulier puisque la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 21) se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochain.

Je vous invite à consulter la note de service n° 2015-138 du 10-8-2015, parue au bulletin officiel n° 33 du 10 septembre 2015, afin de prendre connaissance des modalités d'organisation de l'opération.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette opération d'éducation à la citoyenneté.

Pour le Directeur académique et par délégation L'Inspectrice de l'Education nationale adjointe

Lydie BOURGET